

# LES CLIENTS DOUTEUX

## Introduction

---

Pour certains de leurs clients, les entreprises éprouvent des difficultés de recouvrement. Des lettres de relance, des lettres recommandées ont été envoyées mais les créances de clients n'ont pas été toujours réglées. Dans la comptabilité, à la fin de l'exercice comptable, en vertu du principe de prudence, il faut constater la perte de valeur potentielle des créances clients de l'entreprise. 3 cas peuvent se présenter.

## Nouvelle créance douteuse

---

### Constater une créance douteuse

La créance client est transférée en client douteux.

Prenons un exemple pour illustrer les écritures. Votre entreprise a facturé pour le Client A 598 €, pour le client B 1196 € TTC.

Vos 2 clients n'ont pas payé aux échéances des factures, vous avez envoyé des lettres de relance mais ils n'ont pas encore payé. Pour constater ce non paiement, vous déplacez les comptes des clients A et B en clients douteux. L'écriture à passer est la suivante:

416000	Clients douteux	1794,00	
411000	Client A		598,00
411000	Client B		1196,00

### Création de dépréciation

Le montant de la provision est établie en estimation du risque de non recouvrement de la créance. Il faut calculer le montant HT de la perte estimée de la créance client (1 500 € dans notre exemple).

Supposons que l'entreprise ne pourra récupérer que 40% de ses créances, soit 600 € HT. Vos charges augmenteront donc de 900 € (1500-600). Il faut passer l'écriture suivante :

681740	Dotation aux dépréc. créances	900,00	
491000	Dépréciation des comptes clients		900,00

# Cas ancien client douteux

---

Il faut rechercher si le client est douteux dans les exercices précédents.

Le calcul de la dépréciation de l'année N est établi, une comparaison de la dépréciation de N avec N-1 est à définir, 3 cas peuvent se présenter.

## 1<sup>er</sup> cas: Les dépréciations sont égales

Il n'y a pas d'écriture à passer.

## 2<sup>ème</sup> cas: Dépréciation N > Dépréciation N-1

Il faut augmenter la dépréciation. Supposons que l'année suivante, l'entreprise ne pourra récupérer de ses créances sur les clients A et B que 30%, soit 450 € HT. Il faut ajuster la provision et l'augmenter de 150 €  $[(1500-450)-900]$

681740	Dotation aux dépréc. Créances	150,00	
491000	Dépréciation des comptes clients		150,00

## 3<sup>ème</sup> cas: Dépréciation N < Dépréciation N-1

Il faut diminuer la dépréciation. Supposons que l'entreprise a pu récupérer 50% de ces créances, soit 750 € HT. Il faut diminuer la provision de 150 €  $[900-(1500-750)]$

491000	Dépréciation des comptes clients	150,00	
781740	Reprises sur dépréc créances		150,00

# Créance irrécouvrable

---

Suite à divers recours auprès du client (lettres de relance, recours contentieux), il apparaît que l'entreprise n'est plus en mesure de recouvrer sa créance soit parce que l'entreprise du client est en cessation d'activité ou en liquidation judiciaire.

Avant de passer l'annulation de la créance, l'entreprise devra envoyer un double de la facture au client défaillant avec la mention «Annulée pour la somme de ..... euros». Deux cas peuvent se présenter :

### Créance douteuse devenue irrécouvrable

Dans ce cas, il faut d'abord solder la dépréciation existante.

L'entreprise a passé une provision de 900 €. Il faut donc annuler cette provision:

491000	Dépréciation des comptes clients	900,00	
781740	Reprises sur dépréc créances		900,00

Il faut ensuite solder le compte client douteux, et faire apparaître la perte:

654000	Pertes sur créances irrécouvrables	1500,00	
445710	TVA collectée	294,00	
416000	Clients douteux		1794,00

### Créance normale devenue irrécouvrable

Le compte client est directement soldé. Dans notre exemple, les clients A et B seront débités du compte 654000.

654000	Pertes sur créances irrécouvrables	500,00	
445710	TVA collectée	98,00	
411000	Client A		598,00

654000	Pertes sur créances irrécouvrables	1000,00	
445710	TVA collectée	196,00	
411000	Client B		1196,00

Le compte TVA collectée est débité pour récupérer la TVA que vous avez enregistrée lors de la passation des écritures de vente.

[www.e-compta.pro](http://www.e-compta.pro) - Solutions de tenue comptable externalisée - Le back-office des comptables  
2009v0901 - Avertissement:

Cet article est fourni à titre gratuit et strictement informatif. Il ne constitue en aucun cas une recommandation de la part de e-compta.pro. Vous devez prendre conseil auprès de votre expert-comptable ou fiscal avant de procéder à toute tenue de compte, démarche administrative ou fiscale ou avant de prendre tout engagement.